

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 16 Mai 2023

Présents : Mmes NYEMBMAL, POLICON, MM. BOUSSARD, DIAZ, CHAMPION

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de Marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.
Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Le bâtiment Football et les vestiaires du Parc du Tremblay seront fermés

***LE JEUDI 18 MAI 2023**

Les clubs ayant des rencontres programmées le 20 et le 21 mai sont invités à les confirmer au plus tard le mercredi 17 mai avant 12 heures ainsi que les entraînements du vendredi 19 mai 2023.

Compte tenu de la nouvelle organisation du Championnat U14

Les Coupes District U14 & U16 sont suspendues pour la saison 2022/23

Rappel du Règlement des Coupes, paiement des arbitres :

Coupes du Val de Marne et Amitié, à partir des ¼ de finales, 3 arbitres sont désignés sur chaque rencontre, 2 à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur.

Le paiement se fera le jour du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassé pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassé pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros

RAPPEL AUX CLUBS

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d’y participer jusqu’à leur terme.

L’engagement d’une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l’absence de l’une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu’à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d’une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d’obligation.

11.2 - L’équipe qui entraîne les obligations en termes d’équipes obligatoires est l’équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l’équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l’équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l’équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l’équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L’équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l’accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n’ayant plus le nombre d’équipes de jeunes obligatoires sont tenus d’en informer le District.

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

Match N° 25041267 ES VITRY / ELAN DE CHEVILLY LARUE SENIORS 1D DU 4 /06/2023

Demande via footclub pour avancer cette rencontre au 28 /05 /2023

Refus de la commission – Il s'agit de la dernière journée de compétition qui précise que toutes les rencontres doivent se dérouler à la même date.

Match N° 25041264 US VILLEJUIF 2 / FC THIAIS SENIORS D1 DU 7/05/2023

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre

Match arrêté à la 9^{ème} minute de jeu. Terrain impraticable.

Match remis au 28 mai ou avant, si accord entre les deux clubs.

Match N° 24653133 ES VITRY 2 / AAS FRESNES D2 B DU 14/05/2023

Lecture de la feuille de match. Match non joué.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait de AAS FRESNES, entraînant son forfait général

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Match N° 24653121 CSA KREMLIN / ES VITRY SENIORS D2 B DU 21/05/2023

Accord des deux clubs via Footclub. Accord de la commission. CSA KREMLIN ayant un match de Coupe de France le 21/05/2023

Match le 25/05/2023 à 20h.

Match N° 24653416 UF CRETEIL / VILLENEUVE AFC SENIORS D3A DU 04/06/2023

Demande via footclub pour avancer cette rencontre au 28/05/2023

Refus de la commission – Il s'agit de la dernière journée de compétition qui précise que toutes les rencontres doivent se jouer à la même date.

Match N° 24653476 VERS L' AVANT / FC THIAIS SENIORS 3 DB DU 21/05/2023

Vers l'Avant jouant en Coupe de France le 21 mai, **accord des deux clubs et de la commission pour que cette rencontre se joue le 28/05/2023**

Match N° 25172351 GENTILLY AC / PORT ACA CHAMPIGNY SENIORS D4 B DU 21/05/2023

Accord des deux clubs via Footclub. **Accord de la commission. Match le 17/ 05 /2023 à 20h, (terrain de Gentilly étant indisponible).**

Match N° 24653405 US VILLECRESNES / AS VAL DE FONTENAY SENIORS D3 A DU 14/05/2023

Lecture du rapport de l'arbitre. Match non joué.

1^{er} forfait non avisé de AS Val de Fontenay

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

Coupe VDM Séniors Amitié

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	Effectué
<i>Finale</i>	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

CHAMPIONNAT CDM

Coupe CDM

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	Effectué
<i>Finale</i>	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 9h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

CHAMPIONNAT ANCIENS

Match N° 24677020 US VILLEJUIF / FC THIAIS ANCIENS 3 D A du 14/05/2023

Lecture de la feuille de match

Equipe US Villejuif incomplète en cours de partie.

La commission donne match perdu par pénalité au club de Villejuif US (-1point/0but) et attribue le gain au FC Thiais (3 points/1but).

Match N° 24677019 SS NOISEAU / VALENTON FA ANCIENS D3 A DU 14/05/2023

Lecture du courrier de SS Noiseau et de l'avis d'indisponibilité du terrain de Noiseau.

La commission reporte cette rencontre au 28 / 05/2023

Les clubs ont la possibilité de jouer avant, après accord à transmettre au District.

Match N° 25134696 TREMBLAY AJ / MACCABI CRETEIL ANCIENS D4 DU 14/05/2023

Accord des deux clubs via footclub. Accord de la commission.

Match le 28/05/2023.

Coupe ANCIENS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	Effectué
<i>Finale</i>	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 9h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

Match N° 25820275 IVRY DESPORTIVA / ORLY AC Coupe ANCIENS DU 21/05/2023

Accord des deux clubs via footclub. Accord de la commission

Ivry Desportiva jouant une rencontre de championnat, *ce match est remis au 28/05/2023*

CHAMPIONNAT + 45 ANS

Match N° 25153881 AAS FRESNES / IVRY DESPORTIVA + 45 ANS B DU 14/05/2023

Lecture du Courrier de AAS Fresnes.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de AAS Fresnes.

Coupe + 45 ANS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	Effectué
<i>Finale</i>	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 9h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

CHAMPIONNAT +55 ANS

Coupe VDM ENTREPRISE

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	20 Mai 2023	Effectué
<i>Finale</i>	17 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 20 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

Match N° 25825580 APSAP EMILE ROUX / NEW TEAM VINCENNES COUPE ENTREPRISE DU 20/05/2023

Lecture du courrier de APSAP Emile Roux

Ce club jouant en Coupe Nationale de Football Entreprise, la commission reporte cette rencontre au 27 mai 2023.

DEPARTEMENTALE « FEMININES »

CHAMPIONNAT FEMININS

Match N° 25655101 FC MAISONS ALFORT / FC THIAIS CHAMPIONNAT U18 / SENIORS du 13/05/2023

Accord des deux clubs via footclub. Accord de la commission

Match le 20/05/2023.

Coupe FEMININES

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES Séniors

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	20 Mai 2023	Effectué
Finale	17 Juin 2023	

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES U15

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	20 Mai 2023	Effectué
Finale	17 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 20 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

La commission rappelle que ces rencontres se jouent à 8 plus 4 remplaçantes.

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

Coupe VDM U20

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

CHAMPIONNAT U18

RAPPEL !!

Dossier en retour de la Commission de Discipline (du 31/01/23)

Terrain suspendu de AS ORLY U18 D3.B.

La Commission rappelle que ce club doit communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain pour les rencontres :

- 25132885 - AVS ORLY / VITRY ES 2 du 04/06/23

Match N° 24655113 - VILLENEUVE AFC / US VILLEJUIF U18 D2.B DU 04/06/2023

Demande via footclub pour décaler cette rencontre à 14h30 le terrain étant occupé.

Accord des deux clubs et de la commission.

Match N° 24655018 – VITRY 94.2 Ca 2 / ALFORTVILLE US U18 D2.A du 07/05/2023

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait de US Alfortville , entraînant son forfait général

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassé pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassé pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Coupe VDM U18

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

Match N° 25787428 AS CHOISY LE ROI / US FONTENAY Coupe U18 DU 17/05/2023

Demande de modification d'horaire de moins d'une heure.

Accord de la commission pour que cette rencontre se joue à 19h30.

CHAMPIONNAT U16

Match N° 24654426 - CA VITRY 94.2 / US ALFORTVILLE U16 D2 A DU 14/05/2023

Lecture de la feuille de match

La commission enregistre le 1^{er} forfait de US Alfortville.

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Match N° 24654430 – BONNEUIL CSM / ALFORTVILLE US U16 D2.B du 07/05/2023

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait de US Alfortville. ,

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Coupe VDM U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

Coupe Amitié U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

CHAMPIONNAT U14

Match N° 25678947- IVRY FOOT US / VILLIERS ES 2 U14 D.B du 06/05/2023

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1er forfait de Villiers ES,

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Match N° 25679036- LUSITANOS US 2/ O.PARIS ESPOIR U14 D.B du 06/05/2023

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1er forfait de O.PARIS ESPOIR

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Match N° 24675422 - RC JOINVILLE 3 / FC CHAMPIGNY U14 D1 DU 18/05/2023

Accord de s deux clubs via footclub, accord de la commission. Terrain RC Joinville indisponible le 18/05/2023

Ce match se jouera le 20/05/2023.

Match N° 25678799 - RC JOINVILLE 4 / CA VITRY 94.2 U14 D2.A DU 18/05/2023

Accord des deux clubs via footclub, accord de la commission. Terrain RC Joinville indisponible le 18/05/2023

Ce match se jouera le 20/05/2023.

Match N° 25679035 FC ALFORTVILLE / CSM BONNEUIL U14 D4.B DU 06/05/2023

Lecture du mail de FC Alfortville en date du 10 mai 2023

La commission enregistre le 2^{ème} forfait de Alfortville FC.

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Match N° 25678691 US IVRY FOOT / US ALFORTVILLE D4.C du 13/05/2023

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait de US Alfortville , entraînant son forfait général

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Match N° 25678745 VGA ST MAUR US / GENTILLY AC U14 D4 D DU 18/05/2023

Lecture du mail de VGA Saint Maur – Terrain indisponible le 18/05/2023

La commission reporte la rencontre au 28/05/23 ou accepte le report de cette rencontre au 24 mai à 14h30 (sous réserve de l'accord écrit de Gentilly AC qui doit parvenir au District le 23 mai au plus tard.)

Coupe VDM U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	20 Mai 2023	Effectué
Finale	17 Juin 2023	

Coupe Amitié U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	20 Mai 2023	Effectué
Finale	17 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 20 MAI 2023 à 16h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.